

Délégation Finistère Nord  
Maison des associations  
6, rue Pen ar Creac'h  
29200 BREST  
02 98 01 05 45  
[finistere@eau-et-rivieres.org](mailto:finistere@eau-et-rivieres.org)

Pays d'Iroise Communauté  
CS 10078  
29 290 Lanrivoaré

Brest, le 26 octobre 2020

**Objet :** PROJET CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE LANNÉON

Monsieur le Président,

Dans un article paru le 14 octobre dernier dans le Télégramme, vous vous êtes exprimé sur l'éventualité d'un recouvrement à venir du Lac de Lanneon par des panneaux solaires flottants dans le cadre d'un appel à projets qui serait lancé par Pays d'Iroise Communauté.

Nous nous étonnons du positionnement affiché dans cet article qui nous apparaît comme très prématuré à ce stade. En effet, si nous reconnaissons qu'un tel projet pourrait produire de l'énergie décarbonée susceptible de préserver les terres agricoles en occupant le site d'une ancienne carrière, le démarchage de la collectivité par trois sociétés qui y trouvent un intérêt stratégique et financier ne saurait constituer une politique publique de transition pour le territoire... A notre connaissance, s'il est légitime pour la communauté de communes d'encourager les projets énergétiques, il n'est pas dans ses compétences de les porter sur des terrains privés. Par ailleurs, d'autres solutions en termes de montage de projet (par exemple projet participatif, financement citoyen) ou de finalités (par exemple consommation collective plutôt qu'injection dans le réseau) sont possibles, et contribueraient sans doute mieux à faire accepter aux habitants un projet qu'ils pourraient porter, plutôt que de devoir le supporter.

Les problématiques d'envasement sont effectivement réelles sur le territoire, les causes en sont identifiées et il conviendrait d'accélérer la dynamique notamment agricole plutôt que de se résigner à ce constat que nous partageons. Par ailleurs, nous aimerions connaître les études et inventaires naturalistes qui fondent le raisonnement selon lequel ce plan d'eau n'aurait pas de grande valeur environnementale.

Enfin avant d'affirmer que le lac ne présenterait pas de conflit d'usage, il nous semblerait pertinent que soit analysés les effets cumulés dans les derniers changements de vocation des différents plans d'eau. Chacun aura en effet pu constater que les lacs de la Comiren et de Ty Colo ont quelque peu changé d'affectation depuis les travaux de contournement et l'installation de loisirs nautiques. Maintenir un espace de quiétude pour la faune, notamment



**Siège Social**

2 rue de Crec'h Uguen 22810 Belle-Isle-en-Terre  
Tél. : 02.96.43.08.39  
[www.eau-et-rivieres.org](http://www.eau-et-rivieres.org)

avicole, nous apparaît pertinent et il conviendrait d'avoir une stratégie globale affirmée en matière de biodiversité aquatique.

Bien entendu, la transition énergétique du territoire doit se faire vers moins de carbone et moins de nucléaire. En ce sens nous partageons donc les objectifs affichés dans la loi de transition énergétique d'atteindre les 32 % de production verte en 2030. Ceci étant, avant de savoir si tel ou tel lac doit être équipé sur tout ou partie de sa surface et comment les porteurs de projets compenseraient les éventuelles atteintes à l'environnement, il nous semble indispensable de mettre en œuvre correctement la séquence Eviter-Réduire-Compenser introduite dans la loi relative à la protection de la nature de 1976 puis précisée en août 2016 par la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. En ce sens, nous apparaissent comme des préalables incontournables avant toute prise de décision quelle qu'elle soit, d'une part une investigation poussée du potentiel du territoire, en équipement du bâti notamment, d'ailleurs déjà effleurée lors de l'élaboration du PCAET, et d'autre part des études sur la réelle valeur environnementale du lac de Lanneon accompagnée d'une stratégie « d'affectation » des usages sur l'ensemble des plans issus de la période d'exploitation de l'étain.

Soucieux de pouvoir en débattre sereinement, nous souhaitons permettre aux élus et à la population de faire, en conscience, les choix qui s'imposent face aux différents enjeux qui se présentent à nous. Pour cela, il est impératif que soient portés au débat l'ensemble des éléments utiles à la mise en œuvre d'une réelle stratégie de transition énergétique du territoire. Car c'est uniquement ainsi que nous pourrons avancer en confiance, élus, citoyens, associations et porteurs de projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Yves PIRIOU,  
vice-président d'Eau & Rivières



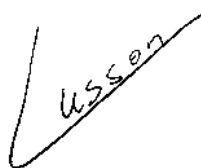
Jacqueline ROLLAND,  
Présidente de l'AEPI



Laurent Le BERRE,  
Président de l'APPCL



Julien LUSSON,  
Vice-président de Bretagne vivante 29N



#### Siège Social

2 rue de Crec'h Uguen 22810 Belle-Isle-en-Terre

Tél. : 02.96.43.08.39

[www.eau-et-rivieres.org](http://www.eau-et-rivieres.org)